



# Conseil national de recherches Canada

## Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

### Table des matières

1.	Introduction .....	2
1.1	Mandat du CNRC.....	2
1.2	Méthode de présentation.....	3
2.	Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs .....	3
2.1	Autorisations et dépenses .....	3
2.2	Importantes modifications des autorisations .....	4
2.3	Importantes modifications des dépenses budgétaires.....	5
2.3.1	Variation des dépenses du troisième quart.....	5
2.3.2	Variation des dépenses cumulatives à ce jour.....	5
3.	Risques et incertitudes.....	6
4.	Changements importants concernant les opérations, le personnel et les programmes .....	6
5.	État des autorisations .....	7
6.	Dépenses ministérielles budgétaires par article courant .....	8



## 1. Introduction

Le Gouvernement du Canada a recours à l'information financière pour appuyer ses décisions, à des fins d'élaboration des politiques, de prestation des services et de référence historique. Ces états financiers ont été préparés pour répondre à ces besoins. Ce rapport financier trimestriel ministériel traduit les résultats de la période comptable en cours et a été préparé conformément au [Budget principal des dépenses](#), au [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) et au [Budget supplémentaire des dépenses \(B\)](#). Ce rapport devrait être lu conjointement avec le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses (A), le Budget supplémentaire des dépenses (B) de même qu'avec le Plan d'action économique du Canada ([Budget 2012](#), le [Budget 2013](#), le [Budget 2014](#), [Budget 2015](#), le [Budget 2016](#) ainsi que le [Budget 2017](#)). Ils ont été préparés par la direction, comme l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques \(L.R.C. \(1985\), ch. F-11\)](#) et selon les modalités prescrites par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Bien que ces états financiers n'aient pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen, le Conseil national de recherches Canada (CNRC) atteste qu'ils sont justes et reflètent bien la situation financière pour la période terminée le 31 décembre 2017.

### 1.1 Mandat du CNRC

Le CNRC a été créé en vertu de la [Loi sur le Conseil national de recherches \(L.R.C. \(1985\), ch. N-15\)](#) et est un établissement public, conformément à l'annexe II de la [Loi sur la gestion des finances publiques \(L.R.C. \(1985\), ch. N-15\)](#). Le mandat du CNRC est de collaborer avec les clients et les partenaires, afin de soutenir l'innovation, de mener des recherches stratégiques et d'offrir des services scientifiques et techniques pour la mise au point et le déploiement de solutions répondant aux besoins actuels et futurs des entreprises et de la société canadienne.

En vertu de la [Loi sur le Conseil national de recherches \(L.R.C. \(1985\), ch. N-15\)](#), le CNRC est responsable de:

- effectuer, soutenir ou promouvoir des travaux de recherche scientifique et industrielle dans des domaines d'importance pour le Canada;
- assurer aux chercheurs et à l'industrie des services scientifiques et technologiques vitaux;
- étudier des unités et techniques de mesure;
- travailler à la normalisation et à l'homologation d'appareils et d'instruments scientifiques et techniques ainsi que de matériaux utilisés ou utilisables par l'industrie canadienne;
- assurer le fonctionnement et la gestion des observatoires astronomiques établis ou exploités par le gouvernement du Canada;
- mettre sur pied une bibliothèque scientifique nationale et d'en assurer le fonctionnement; et
- publier, vendre, ou diffuser de l'information scientifique et technique si le CNRC le juge nécessaire.

De plus amples détails sur le cadre législatif, le mandat et les activités de programme du CNRC sont fournis dans la Partie II du Budget principal des dépenses et dans le [Plan ministériel](#).



## 1.2 Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction, selon une méthode comptable axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CNRC accordées par le Parlement et celles utilisées par le CNRC en harmonie avec le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses (A) et le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour 2017-2018. Ce rapport trimestriel a été préparé au moyen d'un gabarit à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le Gouvernement du Canada ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées (conformément au paragraphe 5(1)(e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches (L.R.C. (1985), ch. N-15)*, le CNRC a l'autorisation de dépenser les recettes tirées de ses revenus de fonctionnement).

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques (L.R.C. (1985), ch. F-11)* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à lancer un mandat spécial autorisant le Gouvernement du Canada à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le CNRC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## 2. **Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

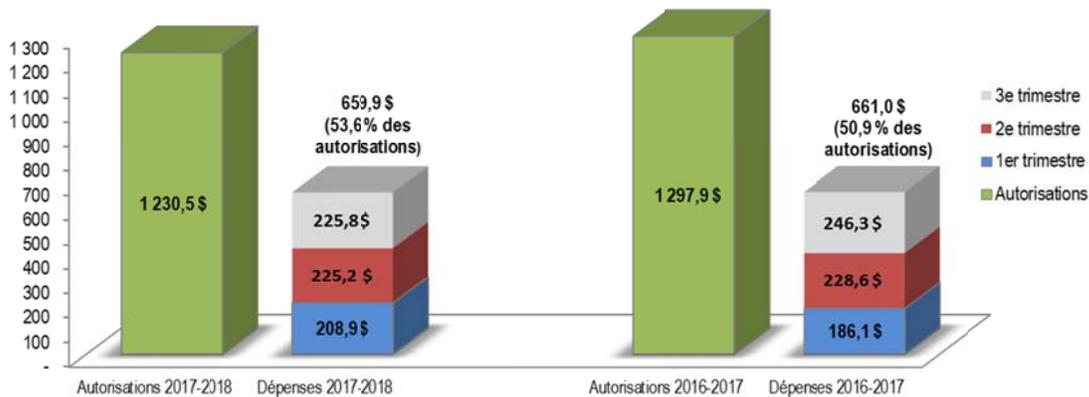
La présente section indique les éléments importants qui ont contribué à la modification des autorisations disponibles pour l'exercice financier en cours et aux dépenses réelles pour le trimestre qui s'est achevé le 31 décembre 2017 par rapport à [l'exercice précédent](#). Veuillez lire la présente section en même temps que l'état des autorisations du CNRC et le tableau sur les dépenses ministérielles budgétaires par article courant du CNRC que l'on retrouve dans les deux dernières pages de ce rapport.



## 2.1 Autorisations et dépenses

Le graphique suivant compare les autorisations budgétaires et les dépenses au 31 décembre 2017 et celles au 31 décembre 2016.

**Comparaison des autorisations budgétaires et des dépenses  
au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016  
(en millions de dollars)**



## 2.2 Importantes modifications des autorisations

Au 31 décembre 2017, les autorisations s'élevaient à 1 230,5 M\$, représentant une diminution de 67,4 M\$ (5,2 %) en comparaison aux autorisations de 2016-2017 à la même période.

La diminution de 67,4 M\$ au titre des autorisations s'explique par les éléments suivants :

- Diminution des crédits de fonctionnement combinées aux autorités législatives de 32,1 M\$. Cette diminution est principalement attribuable à une diminution de 16,7 M\$ des revenus législatifs reportés pour utilisation au cours des exercices ultérieurs à la clôture de 2016-2017, une diminution de 7,0 M\$ découlant de la diminution de la révision à la baisse des prévisions de revenus du CNRC pour 2017-2018 et une diminution de 5,2 M\$ du Report du budget de fonds de fonctionnement.
- Diminution des crédits des dépenses en capital de 16,1 M\$. Cette diminution est principalement attribuable à une diminution de 31,1 M\$ des crédits accordés à l'Initiative de l'infrastructure fédérale de 2014, contrebalancée par des augmentations de 9,9 M\$ des crédits accordés à l'Initiative de l'infrastructure fédérale de 2016 ainsi qu'une augmentation de 3,4 M\$ du Report du budget des dépenses en capital.
- Diminution des crédits de subventions et contributions de 16,5 M\$. Cette diminution est principalement attribuable à une diminution de 50,0 M\$ des crédits accordés aux Contributions aux entreprises, contrebalancée par une augmentation de 32,8 M\$ des crédits



---

accordés au Contributions du télescope de trente mètres provenant de la demande de report de financement.

## 2.3 Importantes modifications des dépenses budgétaires

Veillez lire la présente section conjointement avec le tableau du CNRC sur l'état des autorisations ainsi que le tableau sur les dépenses ministérielles budgétaires par article courant inclus dans les dernières pages de ce rapport.

### 2.3.1 *Variation des dépenses du troisième quart*

Le CNRC a engagé des dépenses totales de 225,8 M\$ au deuxième trimestre de 2017-2018, une diminution de 20,5 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2016-2017. Cette diminution est surtout attribuable à une diminution de 12,6 M\$ des sommes engagées au titre des subventions et contributions, une diminution de 6,1 M\$ des dépenses en immobilisations ainsi qu'une diminution de 2,5 M\$ des dépenses au titre du Régime d'avantages sociaux des employés.

### 2.3.2 *Variation des dépenses cumulatives à ce jour*

Au 30 septembre 2017, les dépenses de l'exercice à ce jour se chiffraient à 659,1 M\$, ce qui représente une diminution de 1,1 M\$ (0,2 %) par rapport aux dépenses pour la même période de 2016-2017. La diminution est principalement attribuable aux éléments suivants:

- Diminution des dépenses en immobilisations de 10,3 M\$ surtout attribuable à la réduction de 4,2 M\$ des frais d'acquisition de machines et d'équipement (machines industrielles spéciales, matériel informatique et matériel de recherche), réduction de 3,6 M\$ des frais d'acquisition de terrains, de bâtiments et travaux (majoritairement des laboratoires ainsi que des bâtiments non résidentiel) et une diminution de 3,6 M\$ en travaux qui augmentent le potentiel de service de la machinerie et des équipements de recherche.
- Augmentation de 12,3 M\$ des paiements de transfert sous la forme de subventions et contributions (S et C) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce changement est surtout attribuable une augmentation de 8,4 M\$ des contributions aux entreprises, une augmentation de 1,6 M\$ des contributions aux organisations ainsi qu'une augmentation de 1,6 M\$ des contributions à la Stratégie d'emploi jeunesse.



### 3. Risques et incertitudes

La majorité des mesures entamées pour gérer les risques opérationnels du CNRC pendant l'exercice financier 2017-2018 se sont déroulées comme prévu pendant le troisième trimestre. Des progrès ont notamment été réalisés dans la gestion des risques liés aux infrastructures informatiques du CNRC, en particulier en ce qui a trait à l'initiative de modernisation des plateformes informatiques spécialisées en R-D. Au cours du troisième trimestre, le Comité de la haute direction du CNRC a également commencé à planifier le renouvellement du profil de risque de l'organisation en vue de l'exercice 2018-2019.

La mise en œuvre des mesures visant à gérer le reste des risques opérationnels de 2017-2018 au CNRC se poursuit depuis le premier trimestre.

### 4. Changements importants concernant les opérations, le personnel et les programmes

Dans le cadre de la première vague de mesures du plan d'action de l'initiative Dialogue CNRC, un exercice de renouvellement a été lancé pendant le troisième trimestre. Le but de cet exercice était d'harmoniser, de réorienter et de consolider les initiatives de R-D du CNRC de façon à appuyer le Plan pour l'innovation et les compétences, ainsi qu'à préparer l'organisation à répondre efficacement aux priorités du gouvernement en 2018-2019. Le CNRC a également amorcé la planification du développement de sa Stratégie quinquennale pour la science et l'innovation (de 2019-2020 à 2023-2024). Celle-ci servira de ligne directrice au CNRC et lui permettra de concentrer ses activités et ses ressources sur des secteurs ciblés de grande valeur, où l'organisation peut procurer un maximum de retombées positives pour le Canada.

Le CNRC continuera de respecter ses engagements envers ses clients et ses partenaires tout au long de la mise en œuvre du plan d'action de l'initiative Dialogue CNRC.

#### Approbation par cadres supérieurs

Approuvé par :

*La copie originale a été signée par :*

Iain Stewart  
Président

Dale MacMillan  
Vice-présidente, Services de gestion intégrés et  
Chef de la direction des finances

Ottawa (Canada)  
15 février 2018



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017 (non-vérifié)

**État des autorisations (non-vérifié)**

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017

	<b>Exercice 2017-2018</b> (en milliers de dollars)		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	412 343	102 869	277 436
Crédit 5 - Dépenses en capital	107 122	11 153	26 632
Crédit 10 - Subventions et contributions	363 421	65 536	207 760
Revenus législatifs **	300 883	36 418	118 491
RASE - Législatifs	46 707	9 872	29 615
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>1 230 476</b>	<b>225 848</b>	<b>659 934</b>

	<b>Exercice 2016-2017</b> (en milliers de dollars)		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	420 763	97 285	269 588
Crédit 5 - Dépenses en capital	123 186	17 224	36 916
Crédit 10 - Subventions et contributions	379 875	78 167	195 450
Revenus législatifs **	324 566	41 360	122 105
RASE - Législatifs	49 498	12 323	36 970
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>1 297 888</b>	<b>246 359</b>	<b>661 029</b>

\* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

\*\* Inclut les revenus législatifs disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs conformément au paragraphe 5(1)(e) de la Loi sur le Conseil national de recherches (L.R.C.) (1985), ch. N-15).



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017 (non-vérifié)

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non-vérifiées)**

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017

	Exercice 2017-2018 (en milliers de dollars)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>			
Personnel	461 397	99 108	297 048
Transports et communications	25 823	4 127	10 522
Information	2 840	387	1 223
Services professionnels et spéciaux	75 931	14 528	35 921
Location	12 614	2 645	7 457
Achat de services de réparation et d'entretien	40 406	5 257	12 105
Services publics, fournitures et approvisionnements	69 505	12 772	27 599
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	73 548	9 945	22 128
Acquisition de machines et de matériel	85 572	12 027	28 003
Paiements de transfert	363 421	65 536	207 760
Autres subventions et paiements	19 419	(484)	10 168
<b>Total des dépenses budgétaires nettes</b>	<b>1 230 476</b>	<b>225 848</b>	<b>659 934</b>

	Exercice 2016-17 (en milliers de dollars)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>			
Personnel	466 679	100 985	298 655
Transports et communications	25 042	4 096	10 873
Information	2 850	346	1 351
Services professionnels et spéciaux	82 810	11 585	33 459
Location	10 128	2 642	6 297
Achat de services de réparation et d'entretien	32 944	5 414	17 391
Services publics, fournitures et approvisionnements	67 717	16 716	30 480
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	117 521	12 298	23 065
Acquisition de machines et de matériel	89 721	12 043	33 106
Paiements de transfert	379 875	78 167	195 450
Autres subventions et paiements	22 601	2 067	10 902
<b>Total des dépenses budgétaires nettes</b>	<b>1 297 888</b>	<b>246 359</b>	<b>661 029</b>